

UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19 À DESTINATION DES POPULATIONS LES PLUS FRAGILES EST LANCÉE

Elle s'inscrit dans la continuité de la campagne de deuxième rappel lancée en mars 2022.

Le vaccin « adapté » en priorité pour les rappels

Le nouveau vaccin adapté bivalent est dorénavant disponible à la Réunion. Il s'agit du vaccin **Comirnaty® Original/Omicron BA.4-5**, développé par la société Pfizer-BioNTech. Son AMM a été délivrée le 12 septembre 2022 par la Commission européenne.

Ce vaccin a été spécialement conçu pour cibler les sous-lignages du variant Omicron, mais il reste également efficace sur la souche originale de Wuhan, ainsi que sur les autres variants.

Le vaccin Comirnaty® Original/Omicron BA.4-5 consiste en deux molécules d'ARNm différentes : un ARNm est spécifique à la souche originale du virus Sars-Cov-2 (souche Wuhan), l'autre ARNm est spécifique à la souche du variant Omicron BA.4-5, ayant émergé au printemps 2022.

Stratégie vaccinale

Ce vaccin Comirnaty® Original/Omicron BA.4-5 de la société Pfizer/BioNTech doit être utilisé en rappel vaccinal uniquement. La HAS indique que ce vaccin peut être utilisé, quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Il est rappelé qu'avoir reçu un premier ou un deuxième rappel n'est pas nécessaire pour recevoir ce rappel d'automne. La seule condition est de disposer d'un schéma de primo-vaccination, et de respecter le délai de 3 mois après une infection ou une injection.

La population éligible au rappel automnal comprend :

• **Les résidents des EHPAD, USLD, RA et RS sont éligibles au rappel automnal**, quel que soit leur âge. Il est recommandé d'administrer la dose de rappel dès 3 mois après la dernière injection ou infection.

• **Les professionnels des secteurs de la santé et du médico-social sont également éligibles à la vaccination automnale**, dès 6 mois après leur dernière injection. S'ils ont été récemment infectés par le Covid-19, ils peuvent recevoir leur rappel dès 3 mois après l'infection, en respectant un délai de 6 mois après la dernière dose reçue. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer adapté est recommandé pour ce rappel.

Les personnes de 60 ans et plus ;

- Les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge ;
- Les personnes souffrant d'une ou plusieurs comorbidités ;
- Les femmes enceintes, dès le premier trimestre de grossesse ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contact régulier avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables